

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Hakaphos® Calcidic K-Max 10-15-28

Version: 1.8

Date de dernière parution: 06.04.2023

Date de la première version publiée: 08.02.2021

Date de révision:

31.05.2023

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Hakaphos® Calcidic K-Max 10-15-28

UFI : 6XJ5-H0VW-P00Y-2RYK

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Engrais

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : COMPO EXPERT France SAS
120, rue Jean Jaurès
F-92300 Levallois Perret cedex

Téléphone : +33 (0)1 41 05 49 44

Téléfax : -

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : fds-compo-expert@compo-expert.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

GBK GmbH - Global Regulatory Compliance - 24h
Téléphone: +49 (0) 6132 - 84463

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Matières solides comburantes, Catégorie 3 H272: Peut aggraver un incendie; comburant.

Corrosion cutanée, Catégorie 1B H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Hakaphos® Calcidic K-Max 10-15-28



Version: 1.8

Date de dernière parution: 06.04.2023

Date de la première version publiée: 08.02.2021

Date de révision:

31.05.2023

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H272 H314
Peut aggraver un incendie; comburant.
Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence : **Prévention:**
P210 Tenir à l'écart des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.
P220 Tenir à l'écart des vêtements et autres matières combustibles.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
Intervention:
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ se doucher. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P310

2.3 Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Nature chimique : Engrais a base de sels inorganiques.

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE	Classification	Concentration (% w/w)
--------------	-------------------	----------------	--------------------------

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Hakaphos® Calcidic K-Max 10-15-28



Version: 1.8

Date de dernière parution: 06.04.2023

Date de la première version publiée: 08.02.2021

Date de révision:

31.05.2023

	Numéro d'enregistrement		
nitrate de potassium	7757-79-1 231-818-8 01-2119488224-35-XXXX	Ox. Sol. 3; H272	>= 10 - <= 50
acide nitrique, sel d'ammonium et de calcium	15245-12-2 239-289-5 01-2119493947-16-XXXX	Acute Tox. 4; H302 Eye Dam. 1; H318	>= 10 - <= 30
phosphate d'urée	4861-19-2 225-464-3	Skin Corr. 1B; H314	<= 10

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- En cas d'inhalation : Repos, air frais, secours médical.
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
En cas d'irritation pulmonaire, traiter d'abord avec du dexamétason en aérosol (atomiseur).
- En cas de contact avec la peau : Laver avec de l'eau et du savon.
Retirer les vêtements souillés. Si des symptômes d'irritation se manifestent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Pas d'information disponible.

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Hakaphos® Calcidic K-Max 10-15-28

Version: 1.8

Date de dernière parution: 06.04.2023

Date de la première version publiée: 08.02.2021

Date de révision:

31.05.2023

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau

Moyens d'extinction inappropriés : Mousse
Poudre chimique sèche
Dioxyde de carbone (CO₂)
Sable

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : À des températures au-dessus de 130 °C, des gaz de décomposition dangereux peuvent être dégagés:
Azote monoxyde, bioxyde d'azote, oxyde de diazote, ammoniac
Oxydes de phosphore

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire : Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas jeter les résidus à l'égout.
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Utiliser un équipement de manutention mécanique.
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Hakaphos® Calcidic K-Max 10-15-28

Version: 1.8

Date de dernière parution: 06.04.2023

Date de la première version publiée: 08.02.2021

Date de révision:

31.05.2023

6.4 Référence à d'autres sections

aucun(e), Équipement de protection individuel, voir section 8.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation de poussière.
Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Protéger de toute contamination.
Éviter une exposition directe au soleil.
Protéger de l'action de la chaleur.
Protéger de l'humidité.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Ce produit n'est pas inflammable. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Tenir à l'écart des matières combustibles.

Mesures d'hygiène : Après le travail, veiller à la propreté et au soin de la peau.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Protéger de la chaleur. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Tenir à l'écart des matières combustibles. Protéger de toute contamination. En cas de stockage en vrac ne pas mélanger avec d'autres engrais. Protéger de l'humidité (le produit est hygroscopique, possibilité de prise en masse ou désagrégation).

Précautions pour le stockage en commun : Stocker à l'écart d'autres produits.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

3 mg/m³, 10 mg/m³

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
nitrate de potassium	Travailleurs	Inhalation	Effets systémiques	36,7 mg/m ³
	Travailleurs	Contact avec la	Effets systémiques	20,8 mg/kg

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Hakaphos® Calcidic K-Max 10-15-28

Version: 1.8

Date de dernière parution: 06.04.2023

Date de la première version publiée: 08.02.2021

Date de révision:

31.05.2023

		peau		
Remarques:	Durée d'exposition: 1 jr			
	Consommateurs	Ingestion	Effets systémiques	12,5 mg/kg
Remarques:	Durée d'exposition: 1 jr			
	Consommateurs	Contact avec la peau	Effets systémiques	12,5 mg/kg
Remarques:	Durée d'exposition: 1 jr			
	Consommateurs	Inhalation	Effets systémiques	10,9 mg/m3
acide nitrique, sel d'ammonium et de calcium	Travailleurs	Inhalation	Effets spécifiques	24,5 mg/m3
Remarques:	Durée d'exposition: 1 DAY			
	Travailleurs	Contact avec la peau	Effets spécifiques	13,9 mg/kg
Remarques:	Durée d'exposition: 1 DAY			
	Consommateurs	Inhalation	effet systémique	6,3 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau	effet systémique	8,33 mg/kg
	Consommateurs	Ingestion	effet systémique	8,33 mg/kg
Remarques:	Durée d'exposition: 1 DAY			

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
nitrate de potassium	Eau douce	0,45 mg/l
	Eau de mer	0,045 mg/l
	Valeur Limite Plafond	4,5 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	18 mg/l

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Hakaphos® Calcidic K-Max 10-15-28

Version: 1.8

Date de dernière parution: 06.04.2023

Date de la première version publiée: 08.02.2021

Date de révision:

31.05.2023

acide nitrique, sel d'ammonium et de calcium	Eau douce	0,45 mg/l
	Eau de mer	0,045 mg/l
	Valeur Limite Plafond	4,5 mg/l

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Veiller à une ventilation adéquate.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection des mains

Remarques : Gants résistant aux produits chimiques (EN 374). Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement de sa matière mais aussi d'autres propriétés et diffère d'un fournisseur à l'autre.

Protection respiratoire : Msque jetable filtres FFP2 (EN149).

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Ne pas jeter les résidus à l'égout.
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : solide

Couleur : gris clair

Odeur : inodore

pH : env. 2,4, Concentration: 100 g/l (20 °C)

Point/intervalle de fusion : Donnée non disponible

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Hakaphos® Calcidic K-Max 10-15-28



Version: 1.8

Date de dernière parution: 06.04.2023

Date de la première version publiée: 08.02.2021

Date de révision:

31.05.2023

Point/intervalle d'ébullition	: Non applicable
Point d'éclair	: Non applicable
Taux d'évaporation	: Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	: n'est pas auto-inflammable
Limite d'explosivité, supérieure	: Non explosif
Limite d'explosivité, inférieure	: Non explosif
Pression de vapeur	: Non applicable
Densité de vapeur relative	: Non applicable
Densité relative	: Non applicable
Densité	: 1,18 g/cm ³
Solubilité(s) Hydrosolubilité	: soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	: non déterminé
Viscosité Viscosité, dynamique	: Non applicable
Propriétés explosives	: Non explosif
Propriétés comburantes	: La substance ou le mélange est classé comme comburant dans la catégorie 3.
Méthode: Manual of tests and criteria. Test O.1 (United Nations Recommendations on the Transport of Dangerous Goods).	
Caractéristiques des particules	
Répartition granulométrique	: D50 = 445 µm D50 Plage de tolérances = 356 µm - 534 µm technique de mesure: analyse par tamisage

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Hakaphos® Calcidic K-Max 10-15-28

Version: 1.8

Date de dernière parution: 06.04.2023

Date de la première version publiée: 08.02.2021

Date de révision:

31.05.2023

9.2 Autres informations

Donnée non disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition dans les conditions normales de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Formation d'ammoniac sous l'action de bases.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux
Au contact de l'eau ou de l'air humide, dégage du acide phosphorique.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Soufre, chlorites, chlorure, chlorates, Hypochlorites, substances reagissant acidement ou basiquement, substances susceptibles d'être inflammable ou oxydable, nitrites, sels métalliques, poudres métalliques, herbicide, des hydrocarbures chlorés, composés organiques.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Azote monoxyde, bioxyde d'azote, oxyde de diazote, ammoniac
Oxydes de phosphore

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

Composants:

nitrate de potassium:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Hakaphos® Calcidic K-Max 10-15-28



Version: 1.8

Date de dernière parution: 06.04.2023

Date de la première version publiée: 08.02.2021

Date de révision:

31.05.2023

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 0,527 mg/l

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

acide nitrique, sel d'ammonium et de calcium:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50: > 300 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: Non pertinent, la pression de vapeur étant faible.

Remarques: Non pertinent, la formation de poussière étant faible.

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg
Méthode: Ligne directrice 402 de l'OCDE

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Produit:

Remarques: Donnée non disponible

Composants:

nitrate de potassium:

Espèce: Lapin

Résultat: Pas d'irritation de la peau

acide nitrique, sel d'ammonium et de calcium:

Espèce: Lapin

Résultat: Pas d'irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit:

Remarques: Donnée non disponible

Composants:

nitrate de potassium:

Espèce: Lapin

Résultat: Pas d'irritation des yeux

acide nitrique, sel d'ammonium et de calcium:

Espèce: Lapin

Résultat: Irritant pour les yeux.

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Hakaphos® Calcidic K-Max 10-15-28

Version: 1.8

Date de dernière parution: 06.04.2023

Date de la première version publiée: 08.02.2021

Date de révision:

31.05.2023

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Produit:

Résultat: non sensibilisant

Composants:

nitrate de potassium:

Résultat: non sensibilisant

mutagénicité sur les cellules germinales

Produit:

Génotoxicité in vitro : Remarques: Les tests in vitro n'ont pas montré des effets mutagènes
Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Composants:

nitrate de potassium:

Génotoxicité in vitro : Remarques: Donnée non disponible

Cancérogénicité

Produit:

Remarques: Ne contient pas de composé listé comme cancérigène

Composants:

nitrate de potassium:

Remarques: N'a pas montré d'effets cancérigènes lors des expérimentations animales.

Toxicité pour la reproduction

Produit:

Effets sur la fertilité : Remarques: Pas toxique pour la reproduction

Incidences sur le développement du fœtus : Remarques: Ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction

Composants:

nitrate de potassium:

Effets sur la fertilité : Remarques: Pas toxique pour la reproduction

Incidences sur le : Remarques: Les expérimentations animales n'ont pas montré

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Hakaphos® Calcidic K-Max 10-15-28



Version: 1.8

Date de dernière parution: 06.04.2023

Date de la première version publiée: 08.02.2021

Date de révision:

31.05.2023

développement du fœtus

d'effets tératogènes.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Produit:

Evaluation: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Composants:

nitrate de potassium:

Evaluation: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Produit:

Evaluation: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Composants:

nitrate de potassium:

Evaluation: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Toxicité à dose répétée

Composants:

nitrate de potassium:

Espèce: Rat

NOAEL: ≥ 1.500 mg/kg

Durée d'exposition: 1 jr

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible

Expérience de l'exposition humaine

Produit:

Informations générales : Risque de formation de méthémoglobine.

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Hakaphos® Calcidic K-Max 10-15-28



Version: 1.8

Date de dernière parution: 06.04.2023

Date de la première version publiée: 08.02.2021

Date de révision:

31.05.2023

Information supplémentaire

Produit:

Remarques: Le produit n'a pas été testé. Les informations proviennent de produits de structure ou de composition analogue.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

nitrate de potassium:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poisson): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 490 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues : CL50 : >= 1.700 mg/l
Durée d'exposition: 10 jr

acide nitrique, sel d'ammonium et de calcium:

Toxicité pour les poissons : CL50 (guppies): 1.378 mg/l
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CL50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 490 mg/l

Toxicité pour les algues : CL50 (autre végétal aquatique): > 1.700 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité

Produit:

Biodégradabilité : Remarques: Le produit fonctionne dans le sol comme engrais et est diminué en quelques semaines.

Composants:

nitrate de potassium:

Biodégradabilité : Remarques: Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.

acide nitrique, sel d'ammonium et de calcium:

Biodégradabilité : Remarques: Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Hakaphos® Calcidic K-Max 10-15-28

Version: 1.8

Date de dernière parution: 06.04.2023

Date de la première version publiée: 08.02.2021

Date de révision:

31.05.2023

inorganiques.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Produit:

Bioaccumulation : Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

Composants:

nitrate de potassium:

Bioaccumulation : Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

acide nitrique, sel d'ammonium et de calcium:

Bioaccumulation : Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

12.4 Mobilité dans le sol

Produit:

Mobilité : Remarques: Une contamination des eaux souterraines est peu probable.

Répartition entre les compartiments environnementaux : Remarques: Donnée non disponible

Composants:

nitrate de potassium:

Mobilité : Remarques: Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Remarques: Non applicable

Composants:

nitrate de potassium:

Evaluation : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).. Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB)..

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible

12.7 Autres effets néfastes

Produit:

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Hakaphos® Calcidic K-Max 10-15-28

Version: 1.8

Date de dernière parution: 06.04.2023

Date de la première version publiée: 08.02.2021

Date de révision:

31.05.2023

Information écologique supplémentaire	: Avec de fortes probabilités le produit n'est pas nocif pour les organismes aquatiques. Information écologique supplémentaire Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Pour les valeurs élevées de pH, telles qu'elles peuvent exister naturellement pour les eaux, il faut s'attendre à une augmentation de l'effet toxique sur les organismes aquatiques.
---------------------------------------	---

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit	: Vérifier la réutilisation en agriculture. Contacter le fabricant.
Emballages contaminés	: Les emballages contaminés sont à vider de manière optimale; ils peuvent ensuite être valorisés après un nettoyage adéquat.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADN	: UN 3084
ADR	: UN 3084
RID	: UN 3084
IMDG	: UN 3084
IATA	: UN 3084

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADN	: SOLIDE CORROSIF, COMBURANT, N.S.A. (urea phosphate, potassium nitrate)
ADR	: SOLIDE CORROSIF, COMBURANT, N.S.A. (urea phosphate, potassium nitrate)
RID	: SOLIDE CORROSIF, COMBURANT, N.S.A. (urea phosphate, potassium nitrate)
IMDG	: CORROSIVE SOLID, OXIDIZING, N.O.S. (urea phosphate, potassium nitrate)
IATA	: Corrosive solid, oxidizing, n.o.s. (urea phosphate, potassium nitrate)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADN	: 8 (5.1)
-----	-----------

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Hakaphos® Calcidic K-Max 10-15-28

Version: 1.8

Date de dernière parution: 06.04.2023

Date de la première version publiée: 08.02.2021

Date de révision:

31.05.2023

ADR : 8 (5.1)

RID : 8 (5.1)

IMDG : 8 (5.1)

IATA : 8 (5.1)

14.4 Groupe d'emballage

ADN

Groupe d'emballage : II

Code de classification : CO2

Numéro d'identification du danger : 85

Étiquettes : 8 (5.1)

ADR

Groupe d'emballage : II

Code de classification : CO2

Numéro d'identification du danger : 85

Étiquettes : 8 (5.1)

Code de restriction en tunnels : (E)

RID

Groupe d'emballage : II

Code de classification : CO2

Numéro d'identification du danger : 85

Étiquettes : 8 (5.1)

IMDG

Groupe d'emballage : II

Étiquettes : 8 (5.1)

EmS Code : F-A, S-Q

Groupe de séparation de matières : 1: Acides

IATA

Instructions de conditionnement (avion cargo) : 863

Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 859

Instruction d'emballage (LQ) : Y844

Groupe d'emballage : II

Étiquettes : 8, 5.1

14.5 Dangers pour l'environnement

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Hakaphos® Calcidic K-Max 10-15-28

Version: 1.8

Date de dernière parution: 06.04.2023

Date de la première version publiée: 08.02.2021

Date de révision:

31.05.2023

ADN

Dangereux pour l'environnement : non

ADR

Dangereux pour l'environnement : non

RID

Dangereux pour l'environnement : non

IMDG

Polluant marin : non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Remarques : Non pertinent

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

		Quantité 1	Quantité 2
ANNEX I; 6	Nitrate de potassium: engrais composés à base de nitrate de potassium constitués de nitrate de potassium sous forme cristalline	1.250 t	5.000 t

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) : WGK 1 pollue faiblement l'eau

Autres réglementations : Produit soumis au règlement (UE) 2019/1148 ; les transactions suspectes, la disparition ou le vol du produit doivent être signalés à l'autorité compétente .

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Hakaphos® Calcidic K-Max 10-15-28

Version: 1.8

Date de dernière parution: 06.04.2023

Date de la première version publiée: 08.02.2021

Date de révision:

31.05.2023

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Evaluation du Risque Chimique n'est pas exigée pour cette substance.

SECTION 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

- H272 : Peut aggraver un incendie; comburant.
H302 : Nocif en cas d'ingestion.
H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H318 : Provoque des lésions oculaires graves.

Texte complet pour autres abréviations

- Acute Tox. : Toxicité aiguë
Eye Dam. : Lésions oculaires graves
Ox. Sol. : Matières solides comburantes
Skin Corr. : Corrosion cutanée

(Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISO - Organisation internationale de normalisation; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; DSL - Liste nationale des substances (Canada); KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); AICS - Inventaire australien des substances chimiques; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); PICCS - Inventaire

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Hakaphos® Calcidic K-Max 10-15-28



Version: 1.8

Date de dernière parution: 06.04.2023

Date de la première version publiée: 08.02.2021

Date de révision:

31.05.2023

des produits et substances chimiques aux Philippines; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire

Information supplémentaire

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

DE / FR